

Epreuve : 1021 Matière : 0640 Session : 2020

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Selon Meirieu (1988) : "on apprend seul mais pas tout seul." Par là, entendons le fait que si c'est l'élève qui apprend par atteindre les attendus des programmes, il a tout de même besoin de l'enseignant pour le guider. A l'inverse, cela signifie également que l'enseignant ne peut pas apprendre à la place de l'élève pour le faire réussir.

Que l'élève doit-il apprendre à l'école ? Qu'est-ce que l'enseignant doit aider l'élève à acquérir ?

Les éléments que les élèves doivent acquérir, développer, construire sont décrits dans les programmes. Le programme décrit "par chaque discipline, à chaque niveau le contrat pédagogique, c'est-à-dire le cadre au sein duquel l'enseignant doit faire les choix les plus adaptés aux élèves dont il a la responsabilité" (Charte des programmes de 1991). Le programme est donc un élément officiel déterminant des objectifs et des moyens par atteindre ces objectifs en fonction

de la discipline enseignée mais également du niveau de classe (exemples : 6^{ème}, 3^{ème}, 2^{nde}, ...). Toutefois, les programmes laissent une certaine liberté pédagogique aux enseignants, notamment par ce que ceux-ci puissent adapter l'enseignement aux particularités des élèves de leur établissement et de leur classe. Liberté pédagogique qui a été augmentée dans le cadre de nouveaux programmes lycées par ailleurs.

Les programmes sont donc nationaux. Celui était en vigueur au collège est le BO n°11 du 25 novembre 2015 ; par le lycée il s'agit du BO n°1 du 22 janvier 2019. La cité scolaire de l'établissement était composée d'un collège et d'un lycée, est concernée par ces deux textes.

Parmi les objectifs de ces programmes (qui sont les attendus) en EPS, retrouvons au collège les attendus de fin de cycle par chaque champ d'apprentissage, les compétences générales qui sont la traduction des domaines du socle spécifiquement à l'EPS mais également ces domaines du socle commun de connaissances, compétences et de culture (BO n°14 du 23 avril 2015) ainsi que les compétences travaillées. Au lycée, les

attendus prennent la forme d'attendus de fin de lycée ou encore d'objectifs généraux. Que ce soit par le collège ou le lycée, les attendus des programmes en EPS ont trois dimensions : motrice, sociale et méthodologique. L'atteinte de ces attendus permet à la fin du collège d'obtenir la certification du DNB (Diplôme National du Brevet) qui repose sur la validation des domaines du socle ou encore celle du baccalauréat au lycée. D'autre part, elle constitue la réussite scolaire de l'élève qui est l'acquisition de "connaissances et de savoir-faire convenus par l'établissement d'enseignement conformément aux programmes d'étude en vigueur dans les délais prévus" (N. Mascioni, 1998). Or, le référentiel de compétences des métiers de l'éducation et du professorat de 2013 indique que l'enseignant est un "éducateur et pédagogue au service de la réussite de tous les élèves". Il doit donc permettre, c'est-à-dire rendre possible par tous les élèves l'acquisition de nouveaux savoirs (connaissances), savoir-faire (attitudes) et savoir-être (comportements) mais également la construction des compétences des programmes. Or, dans notre établissement le taux de réussite au DNB est inférieur de 2 points à celui de l'academie et de 6 points par les baccalauréats généraux et technologiques, ce qui nous indique que des axes de progrès sont à envisager. Par ailleurs, il

est stipulé que le savoir-nager n'a pas été validé par un certain nombre d'élèves au lycée alors qu'est prévu dans les programmes que cela soit fait au collège, dès la 6^{ème}. Ces élèves sont donc en retard sur les attendus des programmes.

Toutefois, sur quoi l'enseignant d'EPS peut-il s'appuyer pour permettre l'atteinte de ces objectifs?

Bien que l'enseignant soit un "professionnel des apprentissages capable de concevoir des interventions efficaces par déclencher, favoriser, entretenir et évaluer les apprentissages" (Durand-Fagot, 1993), il n'est pas seul. En effet, il est un "acteur de la communauté éducative" (référentiel des compétences du professeur, 2013) et doit ainsi coopérer avec les autres membres de cette communauté, notamment avec les autres enseignants de son établissement et les autres membres de l'équipe EPS (enseignants d'EPS de l'établissement). Cette coopération permet un travail d'équipe visant la réussite des élèves notamment à travers la réalisation de différents projets : établissement, EPS, AS, ... Ces projets prennent en compte les programmes mais également les caractéristiques des élèves de l'établissement (par exemple ici les catégories sociales.

Epreuve : 101 Matière : 0640 Session : 2020

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

professionnelles des parents) et les caractéristiques de l'établissement (comme ici les dotations en matériel numérique par exemple). Du projet d'établissement réalisé en collaboration par de nombreux membres de l'établissement (enseignants de toutes disciplines confondues, personnels d'administration, CPE, prairieur, ...) découle le projet EPS et AS qui sont réalisés par l'équipe EPS. Tous ces projets ont pour objectif de proposer un parcours de formation cohérent et structuré à tous les élèves.

Le travail collaboratif n'est toutefois pas le seul élément sur lequel l'enseignant d'EPS doit s'appuyer pour permettre à ses élèves d'atteindre les attendus des programmes. En effet, il dispose également individuellement de compétences professionnelles qui sont un ensemble de "savoirs et de savoir-faire nécessaires à l'enseignant pour enseigner au mieux sa discipline" (Reuter, 1994). Ces savoirs sont au nombre de cinq : planifier (programmer son enseignement), agir (ce qu'il fait après des élèves), inter-agir (communiquer

et gestes qu'il adresse à ses élèves), différencier (diversifier sa façon d'enseigner en fonction des besoins de chacun), réguler (adapter, modifier son enseignement quand cela est nécessaire) et évaluer. La mise en œuvre de ces savoirs va donc permettre à l'enseignant d'accompagner au mieux ses élèves dans les apprentissages et donc vers l'atteinte des attendus des programmes.

Toutefois, l'enseignant d'EPS et l'équipe enseignante ne peuvent pas à eu seul garantir l'atteinte de cet objectif. En effet, comme le dit Dubet (2018) : "sans engagement du sujet il n'y a pas d'apprentissage". Les élèves doivent donc être acteurs, s'engager par pouvoir apprendre, construire de nouvelles compétences, développer de nouvelles ressources, ce qui les mènera à l'atteinte des attendus des programmes. En revanche, tous les élèves sont différents. Ils n'ont pas tous les mêmes besoins, les mêmes ressources, les mêmes envies, les mêmes capacités, la même culture, ... ce qui est exacerbé de surcroît par leur parcours de formation antérieur. Par exemple ici, les élèves du collège sont issus de six écoles différentes, tous ont donc des vécu différents et ceux du lycée de trois collèges différents. Par

L'EPS, cela implique que tous n'ont pas pratiqués les mêmes APSA et ainsi que certains élèves arrivent en seconde novices escalade, ne connaissent aucune règle de sécurité alors que d'autres en auront déjà pratiqué. D'autre part, certains élèves pratiquent des activités sportives extra-scolaires ou encore à l'AS ou à l'une des sections sportives scolaires de l'établissement (basket et natation). De ce fait, les niveaux de pratiques sont très hétérogènes, impliquant le fait qu'il soit nécessaire pour l'enseignant d'adapter son enseignement à tous pour que chacun puisse pratiquer et apprendre.

Comment l'équipe pédagogique peut-elle élaborer un projet commun facilitant par tous l'atteinte des attendus des programmes ?

Comment l'enseignant d'EPS peut-il, au sein de sa classe prendre en compte la diversité des élèves pour permettre à chacun d'atteindre les attendus des programmes ?

Fortis de notre raisonnement, nous chercherons à démontrer ici que c'est en prenant en compte les caractéristiques des élèves, seul et en collaboration avec l'équipe éducative, afin d'exercer ses compétences professionnelles, que l'enseignant d'EPS permet aux élèves d'atteindre les attendus des programmes.

Voici quelques propositions d'action (non exhaustives) permettant de démontrer cette hypothèse :

↳ Par la prise en compte des caractéristiques d'élèves en collaboration avec les autres membres de la communauté éducative :

→ Mise en place d'un projet inter-établissement CM2-6^{ème} dans le cadre du cycle de course d'orientation de 6^{ème} qui consisterait à faire découvrir au CM2 des établissements primaires dont les élèves sont ensuite dirigés vers la cité scolaire.

→ Dans le cadre de la réalisation du projet d'EPS, planifier de manière cohérente la pratique des différents champs d'apprentissages en proposant une pratique d'APSA diversifiée et des cycles suffisamment longs pour permettre les apprentissages.

↳ Par la prise en compte des caractéristiques d'élèves par l'enseignant d'EPS :

→ Evaluer les capacités de chacun pour différencier l'enseignement et permettre à tous l'atteinte des attendus des programmes

→ Prendre en compte les particularités des élèves de la classe pour programmer des activités qui permettent à tous de s'engager (exemple en CA4 dans une classe où un élève est amputé d'un bras, plutôt choisir un sport de raquette que le volley ou le basket).

Epreuve : 101 Matière : 0610 Session : 2020

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

→ Réguler les situations d'apprentissages en individualisant en fonction du besoin des élèves de la classe.

Nous faisons le choix ici de développer la première proposition d'action de chacune des deux possibilités (en collaboration ou seul) par des raisons relatives au temps imparti.

Dans un premier temps, je vais donc m'appuyer sur la classe de 6^{ème} composée de 24 élèves ^{de la fin} lors du cycle de course d'orientation afin de démontrer que l'enseignant d'EPS peut prendre en compte la caractéristique des élèves relative à l'hétérogénéité de la scolarité primaire en collaboration avec les enseignants de ces établissements primaires afin de planifier une rencontre ^{avec les Cm2} qui permettra aux 6^{ème} de développer différentes compétences et aux futurs 6^{ème} de découvrir leur futur établissement tout en construisant des compétences relatives au champ d'apprentissage 5.

En effet, élèves de CM2 et de 6^{ème} sont tous les deux engagés dans le cycle 3. Ils travaillent donc les mêmes attendus de fin de cycle même si les activités support peuvent être différentes. Cette situation va donc simultanément permettre aux CM2 des différentes écoles de découvrir la course d'orientation s'ils ne connaissent pas en travaillant les AFC relatif au champ d'apprentissage 2 (CA2 : adapter ses déplacements à des environnements variés) et aux 6^{ème} de travailler différemment pour construire des compétences générales notamment.

Il s'agit ici pour l'équipe EPS de se mettre en relation avec les enseignants de CM2 des 6 écoles primaires concernées afin d'organiser sur une demi-journée une course d'orientation. Demi-journée dont l'accord est évidemment demandé à l'administration et au chef d'établissement en amont. Ensuite, le projet est expliqué aux classes de 6^{ème} et des lieux clés de l'établissement sont déterminés avec eux : foyer, vie scolaire, infirmerie, self, salle d'étude, quelques salles de cours et lieu précis dans la cours, ... Les élèves sont ensuite placés en grappes (9 grappes de 3) en

veillant à mélanger dans chaque grappe des élèves aux capacités d'écoutes et d'attention limitées à des élèves plus attentifs ; en mettant l'élève dyslexique dans un grappe avec quelqu'un qui est capable de l'aider si besoin. Un grappe sera mixte et l'enseignant prend soin de le constituer avec des élèves qui s'entendent bien par ne pas biaiser le climat de travail. Les élèves doivent ensuite, sur une carte qui leur a été distribuée choisir, en fonction des lieux choisis ensemble auparavant, indiquer les lieux des balises qu'ils vont déposer (5 par grappe) puis aller déposer les balises en prenant soin de réaliser un carton de pointage de contrôle auparavant. Suite à cela, les grappes s'échangent leurs cartes afin de tester le parcours des autres. Au retour des grappes, en cas de non conformité entre carton de contrôle et carton des testeurs, les grappes doivent communiquer par savoir si c'est la balise qui n'est pas positionnée correctement ou si ce sont les testeurs qui ont mal lu la carte. Le jour de la venue des 6^{ème}, chaque grappe encadrera un grappe de 6^{ème} sur le parcours qu'il a établi afin de leur faire découvrir l'établissement.

Ainsi, les 6^{ème} travaillent la compétence générale 2 : "s'approprier par la pratique physique des méthodes et outils" mais également de domaine 3 du socle : "la formation de la personne et du citoyen" puisque

les élèves doivent s'écouter, prendre en compte l'avis des autres et se respecter.

Nous avons donc démontrés ici, qu'en prenant en compte la diversité de l'origine scolaire des élèves du collège, l'enseignant d'EPS, peut, en collaboration avec l'équipe EPS et les enseignants du primaire planifier une demi-journée de course d'orientation. Celle-ci permettra de réduire les écarts de vécu en course d'orientation de 6^{ème} de l'année suivante d'une part. Et d'autre part elle permet au élève de développer différentes compétences afin d'atteindre les attendus des programmes.

Après avoir démontré que le travail collaboratif est nécessaire pour favoriser la réussite de tous, nous allons également voir qu'au sein de sa classe, l'enseignant d'EPS doit individuellement prendre en compte les caractéristiques de ses élèves.

Par cela, nous allons mettre en avant le fait que l'enseignant d'EPS peut s'appuyer sur l'évaluation afin de prendre en compte les caractéristiques de ses élèves relatif à leurs capacités pour pouvoir par la suite différencier son enseignement et permettre à tous l'atteinte des attendus des programmes.

Nous nous appuyons ici sur la classe de 2nd pendant leur cycle de demi-fond.

Epreuve : 101 Matière : 0610 Session : 2020

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Dans cette classe, les capacités motrices des élèves sont très hétérogènes. Or, pour progresser en demi-fond, un travail à au moins 80% de la VMA est nécessaire (Bacquet, 2000). De ce fait, l'enseignant ne peut pas faire travailler tous les élèves de la même façon puisque tous ont des VMA différentes. De ce fait, l'enseignant d'EPS peut, en première séance, après un échauffement, proposer un test VMA. Les 32 élèves (s'il n'y a pas d'absent) connaîtront alors leur VMA.

Suite à cela, l'enseignant d'EPS peut faire des binômes en mettant ensemble les élèves ayant la même VMA ou très proche. Du fait de la bonne cohésion cela ne posera pas de problème. Il peut tout de fois veiller à mettre les 3 élèves ayant des soucis d'absentéisme avec des camarades avec qui ils s'entendent particulièrement bien pour essayer de les motiver à venir. En effet, selon Sany et al (2013) "l'engagement des individus dans les situations d'apprentissage à une composante fondamentalement sociale". 16 binômes

sont donc constitués. Chaque binôme aura ensuite la liberté de choisir un 2^{de} binôme qu'il observera et qu'il observera. Une feuille de projet est également distribuée à chaque binôme et la consigne suivante leur a été donnée : "Par deux vous devez, sans vous arrêter et en vous relayant parcourir la plus grande distance possible en 21 min. Par cela vous courez par séquences de 3 minutes. L'élève ne doit pas courir plus de 3 séquences consécutives. Vous devez courir 3 séquences à deux et chacun 5 séquences." Les élèves vont donc courir 15 minutes chacun, la VMA similaire est identique afin de permettre la course à deux. Les élèves se concertent ensuite pour réaliser leur projet. Ensuite, 8 binômes observent et comptabilisent la distance parcourue à chaque séquence de 3 minutes grâce à des plots positionnés tous les 50 m et 8 carrelés puis les rôles sont inversés. L'enseignant siffle toutes les 3 minutes pour indiquer le changement de séquence de courses. Voici la fiche de projet distribuée aux élèves :

Séquence	1	2	3	4	5	6	7
Elève A Léa	X	X			X	X	X
Elève B Antoine		X	X	X		X	X
Nombre de Plats	10						
Distance	500m						

Cette situation est différenciée par l'évaluation. En effet, la vitesse de course ne sera pas la même entre un élève qui a une VMA de 16 ou de 10. L'enseignant réalise donc un tableau à double entrées : distance en fonction de la VMA. Plus la distance parcourue, plus la note donnée à l'intersection de la ligne distance et de la colonne VMA sera bonne. La distance parcourue par avoir 20 devra donc être ^{est importante} moins importante pour une équipe qui a une VMA de 12 que pour celle qui a une VMA de 15.

D'autre part, cette situation répond à l'objectif général du lycée n°2 "savoir se préparer et s'entraîner" à travers l'élaboration d'un projet de course par réaliser une performance maximale. Elle répond également à l'attendu de fin de lycée n°2 du champs d'apprentissage 1 : "collaborer pour produire une performance". Elle permet donc

bien d'atteindre les attendus des programmes.

Par ailleurs, cette situation peut être utilisée plusieurs fois dans le cycle pour que les élèves essayent des stratégies de courses plus efficaces, et le rôle finale du cycle peut être la meilleure note obtenue pendant les essais. Ainsi, il s'agit d'une évaluation positive, simple et lisible (La Peillon, 2013) qui permet la réussite de tous les élèves.

Nous avons donc démontré ici que grâce à l'évaluation, l'enseignant d'EPS peut mieux connaître les capacités des élèves pour les prendre en compte dans les situations d'apprentissage et dans l'évaluation, permettant à tous d'atteindre les attendus de fin de lycée et donc des programmes.

Nous avons donc démontré qu'en prenant en compte les caractéristiques des élèves, individuellement dans sa classe mais également en collaboration avec l'équipe éducative, l'enseignant d'EPS peut exercer ses compétences professionnelles afin de permettre aux élèves d'atteindre les attendus des programmes.

Si prendre en compte la diversité permet de mener vers la réussite, faire accepter et respecter cette diversité n'en est pas moins un élément de réussite.